

# La rénovation du Palais de Justice de Bruxelles s'amorce enfin

La Régie des bâtiments va lancer cet automne deux appels d'offres qui amorcent le processus de rénovation du Palais de Justice de Bruxelles.

JEAN BLAVIER

Le premier appel d'offres porte sur un immeuble de 20 à 30.000 m<sup>2</sup> qui doit impérativement être situé dans un rayon de 500 mètres par rapport à l'actuel Palais de Justice - c'est le fameux «campus Justice».

Il s'agit d'un marché de promotion vu que les besoins de l'administration sont spécifiques. Il s'agit, ni plus ni moins, de trouver un nouveau toit pour ce qu'on appelle «la chaîne pénale», c'est-à-dire les magistrats et le personnel d'encadrement, ainsi que les salles d'audience,

une centaine de cellules et le personnel de sécurité. Le contrat d'occupation porterait sur une durée de 25 ans avec une ou deux clauses intermédiaires de révision du loyer.

Idéalement, cet immeuble devrait être prêt pour 2020, de manière à permettre le démarrage la même année des travaux de rénovation du Palais de Justice lui-même.

## Quatre possibilités

D'après les informations que nous avons pu collecter, quatre sites pourraient se porter candidats. Le premier est un immeuble situé rue de la Régence/rue Allard appartenant à un investisseur privé, le deuxième est le complexe Vivaqua/Inasti, voisin du Palais de Justice et propriété des développeurs Gillion et Atenor, le troisième est l'actuel siège du ca-

binet de la Justice, sis boulevard de Waterloo et propriété d'Axa, le quatrième est l'ex-immeuble Belgacom, rue de la Paille, qui vient d'être vendu au développeur Allfin. Deux de ces immeubles au moins sont partiellement ou totalement promis au logement. Il faudra donc négocier (ferme).

La Régie des bâtiments va aussi lancer cette année encore un appel d'offres pour un marché de consultation. Un bureau d'ingénieurs ou d'architectes sera désigné pour s'occuper enfin de la rénovation des façades du Palais de Justice et en évacuer les échafaudages qui les masquent depuis plus de vingt ans. Le terrain a été dégagé sur le plan juridique (ancien contrat, échafaudages... illégaux !), si bien que la voie est libre.

**Le scénario prévoyant la transformation du socle du Palais de Justice en centre commercial aurait perdu en consistance.**

Parallèlement, un consultant, Grontmij, a remporté l'appel d'offres lancé plus tôt cette année par la Régie des bâtiments. Sa désignation remonte au début du mois d'avril seulement. Il se mettra au travail à la rentrée et sa mission est d'entamer une réflexion approfondie sur l'affectation future des imposants volumes du Palais de Justice dans le cadre du «Masterplan Pt» qui a été discuté au Parlement fédéral.

## Pas avant 2020

De nombreux scénarios ont été évoqués du fait notamment du concours d'idées lancé il y a deux ans, mais la question fondamentale n'a jamais été tranchée: affectation judiciaire, affectation autre ou... les deux? C'est ce travail que devra réaliser Grontmij mais il semble acquis que les salles d'apparat du pouvoir judiciaire seront maintenues - comme le souhaite la magistrature.

Le scénario prévoyant la transformation du socle du Palais de Justice en centre commercial aurait perdu en consistance. Par contre, celui prévoyant l'installation à cet endroit de bureaux destinés au pouvoir judiciaire et aux avocats gagne en

consistance, lui. Mais sans que soit écartée une affectation mixte (horeca, événements, congrès). C'est sur ces différents scénarios et leur compatibilité que va travailler Grontmij.

Si la rénovation des façades aura été entamée dans un délai plus rapproché, l'aménagement des volumes intérieurs du Palais de Justice lui-même devrait démarrer au plus tôt vers 2020 pour se terminer vers 2025-2030.

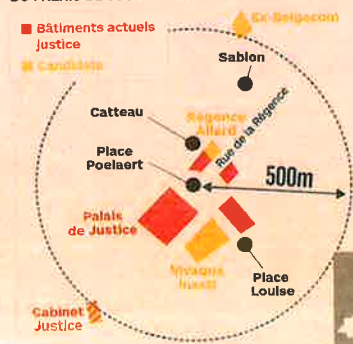
Mais entre-temps il faudra aussi trouver les espaces techniques nécessaires pour abriter les gigantesques étagères d'archives et de pièces à conviction qui sont stockées dans les sous-sols de la place Poelaert et dont l'inventaire... n'a jamais été fait.

Ce travail a été commencé, mais nul ne sait trop bien sur quoi il va déboucher. Il faudra bien sûr que les magistrats et le personnel judiciaire aient trouvé d'ici là un autre toit vu qu'il est inimaginable que les travaux de restauration du Palais de Justice (la bâtisse est classée) puissent se faire alors que des audiences ont lieu. Bref, il faudra que les différentes pièces du puzzle puissent s'assembler harmonieusement.



Les travaux de rénovation de l'intérieur du Palais de Justice devraient démarrer en 2020. © BELGA

## UN NOUVEL IMMEUBLE POUR LE PERSONNEL DU PALAIS DE JUSTICE



## EXPRESS

La Régie des bâtiments va lancer cet automne deux appels d'offres.

Il faut trouver un nouveau toit pour les magistrats et le personnel d'encadrement, ainsi que les salles d'audience, une centaine de cellules et le personnel de sécurité.

Les travaux de rénovation de l'intérieur du Palais de Justice ne devraient pas démarrer avant 2020.